



4^e ÉDITION - TOURNOI DE FUTSAL DE LA CONCENTRATION SOCCER FÉLIX-LECLERC

SITES DE COMPETITION

# DU GYMNASÉ	NOM DE L'ÉCOLE	COORDONNÉE DE L'ÉCOLE
1 à 3	École secondaire de l'Altitude	5060 Boulevard des Sources Pierrefonds (Qc) H8Y 3E4
4 et 5	École secondaire Pierrefonds Community High School (P.C.H.S)	13800 Boul. de Pierrefonds, Pierrefonds, QC H9A 1A7
6	École secondaire Félix-Leclerc	311 Inglewood Pointe-Claire (Qc) H9R 1S8

Règlements (Voir les règlements spécifiques)

- Accès aux vestiaires, une (1) heure avant le match. Il est important de ne rien laisser dans les vestiaires. Apportez vos effets personnels avec vous.
- Libérer les vestiaires une demi-heure (1/2) après la fin de la rencontre.
- Accès aux vestiaires limité aux participants. Pas de flânerie dans les vestiaires.
- La consommation de nourriture et de breuvages est formellement interdite dans les gymnases.
- Nous demandons la collaboration des entraîneurs et des responsables d'équipes pour s'assurer que nous laisserons les installations dans le même excellent état qu'à l'arrivée.
- Le bottin des joueurs seront obligatoires.
- Chaque équipe doit apporter ses ballons et prendre soin de bien les identifier.

Enregistrement obligatoire des joueurs/joueuses : Hall d'entrée des écoles de l'Altitude et École secondaire Pierrefonds Community High School (P.C.H.S).

Vous devez nous fournir 7 copies de la « Feuille de match » officielle du tournoi avec les noms de vos joueurs inscrits sur cette feuille.

Informations : Joey Pizzichemi 514-855-4225, poste 6610 ou par courriel joel.pizzichemi@cssmb.gouv.qc.ca

RÈGLEMENTS SPÉCIFIQUES
TOURNOI DE FUTSAL DE LA CONCENTRATION SOCCER FÉLIX-LECLERC

Article I. Identification des catégories

Catégories	Date de naissance
Mini	1er octobre 2012 au 30 septembre 2013 (5e et 6e année)
Atome	1er octobre 2011 au 30 septembre 2012
Benjamin	1er octobre 2010 au 30 septembre 2012
Cadet	1er octobre 2008 au 30 septembre 2009
Juvenile	1er juillet 2006 au 30 septembre 2008

Article II. Surclassement

2.1 Le simple surclassement est permis.

Article III. Composition de l'équipe

3.1

Joueurs :	5 (minimum) 15 (maximum)
Entraîneurs :	3 maximum

3.2 Chaque équipe peut inscrire quinze (15) joueurs sur la formule d'inscription et seuls ces joueurs peuvent participer au tournoi. Elle doit cependant avoir un minimum de cinq (5) joueurs aptes à jouer, incluant le gardien, pour la première partie du championnat.

3.3 Si, après (5) minutes d'attente, une équipe n'est pas en mesure d'aligner le nombre minimum de joueurs requis, la partie ne peut avoir lieu et l'équipe fautive est déclarée forfait.

3.4 Nombre de joueurs en jeu Masculin : 4 joueurs + 1 gardien Féminin : 4 joueuses + 1 gardienne.

3.5 **Le tacle glissé n'est pas permis pendant le tournoi.**

Article IV. Formule de rencontre

4.1 Tournoi par « POOLS » avec présentation de demi-finales et finales pour toutes les catégories.

Article V. Durée des parties

5.1 La durée des parties sera de 2 X 20 minutes

Rondes préliminaires :

En cas d'égalité, il y aura trois (3) tirs au but obligatoires et s'il y a encore égalité, chaque équipe aura un tir au but jusqu'à ce qu'il y ait un gagnant. Seulement les joueurs qui sont sur le terrain à la fin du temps régulier pourront participer aux tirs au but. Si une équipe avait un joueur en moins dû à une expulsion, l'autre équipe devrait alors retirer un joueur pour les tirs au but. Un joueur ne peut tirer une deuxième fois avant que les cinq (5) joueurs sur le terrain (incluant le gardien) n'aient tiré au moins une fois.

Demi-finales et finales :

En cas d'égalité, il n'y aura qu'une seule période de prolongation de cinq (5) minutes. Les cinq (5) minutes doivent être jouées au complet. Si l'égalité persiste, il y aura trois (3) tirs au but obligatoires et s'il y a encore égalité, chaque équipe aura un tir au but jusqu'à ce qu'il y ait un gagnant. Seulement les joueurs qui sont sur le terrain à la fin de la période de prolongation pourront participer aux tirs au but. Si une équipe avait un joueur en moins dû à une expulsion, l'autre équipe devra alors retirer un joueur pour les tirs au but. Un joueur ne peut tirer une deuxième fois avant que les cinq (5) joueurs sur le terrain (incluant le gardien) n'aient tiré au moins une fois.

5.2 Le match prendra fin dès qu'il y a un écart de 10 buts.

Article VI. Ballons employés

6.1 Mini -Atomes - Benjamin – Cadet – Juvénile: ballon Futsal # 4

Article VII. Substitution

7.1 Le nombre de substitutions est illimité et elles doivent se faire à la volée, devant le banc des joueurs. Les joueurs doivent quitter la surface de jeu avant d'être remplacés. Les coups francs ou entrée de touche ne doivent pas être retardés pour permettre des substitutions. Une équipe peut changer un ou des joueurs à tout moment pendant le match sans une autorisation de l'arbitre.

Article VIII. Joueur ou entraîneur expulsé

8.1 Si un joueur ou un entraîneur reçoit un carton rouge, il doit quitter le gymnase immédiatement et il est automatiquement expulsé pour la partie suivante (incluant finales ou demi-finales).

8.2 Un joueur ou un entraîneur qui accumule deux cartons rouges est expulsé automatiquement du tournoi.

8.3 Un joueur qui reçoit un troisième carton jaune est suspendu automatiquement pour la partie suivante (incluant les éliminatoires).

8.4 Si une équipe reçoit deux (2) cartons rouges dans la même partie, l'équipe perd par forfait. (Toute combinaison de joueurs et d'entraîneurs). Si un entraîneur reçoit un carton rouge, il doit quitter l'enceinte. L'entraîneur doit être remplacé par une personne responsable de 18 ans et plus.

**LES REGLEMENTS PROVINCIAUX DU RSEQ CONCERNANT LE FUTSAL
SERONT APPLIQUÉES LORS DE NOTRE TOURNOI.**

Article IX. Annulation de participation au tournoi

- 9.1 Des frais d'annulation seront exigés à un établissement qui annule en totalité sa participation au tournoi.
Des frais représentant 100% de la somme totale sera chargée à l'établissement scolaire.